

Variantes de l'examen professionnel écourté pour l'obtention du diplôme de professeur d'escalade ASGM avec reconnaissance professionnelle :

- Guide de montagne ASGM avec reconnaissance professionnelle
- Pour les personnes ayant un Brevet d'État (ou un DEJEPS escalade en milieu naturel) français d'escalade
- Pour tout autre groupe de personnes ayant les qualifications correspondantes.

Étapes à accomplir :

1. **Confirmation des compétences personnelles de techniques d'escalade 7b dans le module « Personnalité de l'enseignant et coaching »** avec participation simultanée à l'ensemble du module.
Coût : Fr. 1750.-
2. **Réalisation de l'examen pratique pendant le module « Planification des courses et technique de conduite » au Tessin** (inscription sportartenlehrer.ch)
Coût : Fr. 1000.-

3. **Frais supplémentaires ASGM pour l'examen pratique**

Coût : Fr. 250.-

Brevet fédéral (sportartenlehrer.ch): Fr. 50.-

Total des coûts : Fr. 3050.-

(dont Fr. 1400.- subventionnés par la Confédération; plus d'informations sous : [https://sbv-asgm.ch/wp-content/uploads/G f Subjektfinanzierung_Infosheet_Teilnehmer_2020.pdf](https://sbv-asgm.ch/wp-content/uploads/G_f_Subjektfinanzierung_Infosheet_Teilnehmer_2020.pdf))

Inscription préalable aux démarches 1. à 3. :

1. **Par email avec copie des justificatifs officiels.** Diplôme de guide de montagne UIAGM ou Brevet d'Etat ou DEJPES ou autres équivalences.
2. **L'unique adresse de correspondance est :** ausbildung@sbv-asgm.ch

SBV – Juillet 2023

